

INTERACTION

VOLUME 28, NO. 2 | DÉCEMBRE 2025

UN MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA FEO



Chères collègues/chers collègues,

Le projet de loi 33 a maintenant été adopté. Officiellement intitulé *Loi sur le soutien aux enfants, aux élèves et aux étudiants*, il a été présenté comme une mesure de modernisation, mais son contenu révèle une consolidation radicale du pouvoir qui menace la gouvernance démocratique dans le domaine de l'éducation et détourne l'attention des véritables enjeux auxquels sont confrontés les élèves.

Tout comme la FEO, les syndicats de l'enseignement de la province, notamment l'AEFO, la FEEO, l'OECTA, la FEESO et le SCFP, ont été sans équivoque dans leur évaluation : la loi centralise le pouvoir entre les mains du ministre de l'Éducation, sans pour autant résoudre les problèmes chroniques de surpopulation dans les classes, d'insuffisance en ce qui concerne l'aide à l'éducation spécialisée ou de sous-financement de longue date des écoles financées par les fonds publics. Tous s'inquiètent du fait que le projet de loi présente le contrôle politique comme un soutien aux élèves, masquant ainsi son intention derrière un langage rassurant.

Au cœur du problème se trouve l'érosion du contrôle démocratique local par le projet de loi 33. Les éducatrices et les éducateurs craignent que cette loi élargisse considérablement l'intervention ministérielle et mette les conseils scolaires à l'écart des

décisions traditionnellement fondées sur les besoins de la communauté. À leurs yeux, la menace n'est pas abstraite : une fois le contrôle local supprimé, il pourrait être difficile de rétablir une représentation communautaire pertinente. Les conseillères et les conseillers, qui sont responsables devant l'électoralat, pourraient être supplantés par des superviseuses et superviseurs désignés par le gouvernement, qui ne sont responsables qu'envers le gouvernement provincial.

Ce changement dans la gouvernance n'est pas un simple ajustement administratif; il modifie fondamentalement la façon dont l'éducation est conçue en Ontario. Les personnes les plus proches des élèves—les familles, les conseillères et les conseillers, les enseignantes et les enseignants—auraient moins de pouvoir sur les décisions qui touchent directement leurs communautés. Les travailleuses et les travailleurs du secteur de l'éducation ont souligné que de telles mesures affaiblissent la participation démocratique et permettent au gouvernement de se décharger plus facilement de la responsabilité des problèmes auxquels il a contribué par des années de sous-investissement.

Les préoccupations vont au-delà de l'enseignement primaire et secondaire. La section ontarienne de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, à laquelle se sont joints d'autres groupes syndicaux de l'enseignement supérieur, a tiré la sonnette d'alarme quant aux répercussions du projet de loi sur les universités et les collèges. Les nouvelles règles relatives aux admissions, aux organisations étudiantes et aux droits de scolarité sont considérées comme une atteinte à l'autonomie des établissements et à l'autogestion des étudiantes et des étudiants, ce qui pourrait aggraver la crise financière qui touche déjà le secteur.

(suite à la page 2)



UN MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA FEO

(suite de la page 1)

Les groupes de défense des intérêts des étudiantes et des étudiants vulnérables voient également un danger dans le projet de loi 33. La Coalition ontarienne de l'autisme (OAC) a critiqué le refus du gouvernement d'autoriser une participation significative du public au processus législatif, soulignant que les familles qui dépendent d'un solide soutien communautaire ont moins de moyens d'influencer les politiques. La décision de ne pas tenir les audiences traditionnelles des comités a renforcé les inquiétudes concernant la transparence et la responsabilité.

Le fait de supprimer les possibilités de consultation publique suggère une intention de faire adopter le projet de loi sans examen approfondi, une approche qui soulève de sérieuses questions quant aux motivations à l'origine de ces réformes.

Ce dont les élèves ont vraiment besoin, ce n'est pas d'une surveillance plus centralisée, mais d'investissements soutenus : du personnel enseignant, des classes moins nombreuses, des services d'éducation spécialisée solides et un soutien accessible en matière de santé

mentale. Le projet de loi 33 n'offre rien de tout cela. Au contraire, il restructure la gouvernance de manière à concentrer le pouvoir à Queen's Park tout en affaiblissant le rôle des communautés dans l'organisation de leurs propres écoles.

Le système d'éducation financé par les fonds publics de l'Ontario repose depuis longtemps sur l'équilibre entre la supervision provinciale et la prise de décision démocratique et communautaire. Le projet de loi 33 bouleverse cet équilibre. Il s'agit moins d'une réforme visant à aider les élèves que d'une manœuvre politique qui met en péril à la fois la qualité de l'éducation et la démocratie locale. Les élèves, les familles et les éducatrices et les éducateurs méritent une législation qui répond à leurs besoins réels, et non une prise de pouvoir déguisée en progrès.

En solidarité,

Chris

Chris Cowley, Président

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DE L'ONTARIO À QUEEN'S PARK

Cette année marque le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le président de la FEO, Chris Cowley, assiste à la cérémonie du Jour du Souvenir de l'Ontario, à Queen's Park, pour rendre hommage et remercier nos militaires tombés au combat et en hommage à celles et ceux qui ont servi ou servent actuellement notre pays.

